

Le devenir scientifique des étudiants québécois se prépare-t-il avant l'entrée à l'université ?

Maurice Angers

Le point de vue des sciences humaines par Maurice Angers, professeur de sociologie au Cégep de Maisonneuve et Coordonnateur provincial de cette discipline depuis 1983.

Précisons au point de départ qu'il n'y a un programme d'envergure provinciale en sciences humaines au collégial que depuis 1991; il y a donc quatre ans. Auparavant, du début des cégeps en 1967 jusqu'en 1991, chaque collège organisait à sa façon les études en sciences humaines en tenant compte, bien sûr, des préalables universitaires. Ceux-ci se sont cependant réduits comme peau de chagrin à partir du milieu des années 70.

Je ne vais donc pas m'étendre sur les sciences humaines d'avant les années 90 puisqu'il m'aurait fallu tenter l'impossible, soit faire la genèse de chaque collège et chercher, à travers celle-ci, des points possiblement communs par rapport à ce qui nous intéresse, la formation scientifique des élèves. Sur cette pré-histoire, si vous me permettez l'expression, je peux cependant mentionner deux faits que j'ai été à même de constater, ayant scruté un tant soit peu les cursus scolaires de plusieurs étudiants dans le milieu des années 80. Comme Coordonnateur provincial de sociologie, avec mes homologues des autres disciplines de sciences humaines, nous tentions de connaître ce que nous appelions le « vécu » des cheminements étudiants en sciences humaines. Il en est alors ressorti deux constatations qui peuvent sembler contradictoires : d'une part, la grande disparité dans les combinaisons de cours que suivaient les étudiants et d'autre part, un cheminement assez semblable d'un collège à l'autre quand un étudiant entrait dans un champ disciplinaire donné. Ainsi en économie, en sociologie ou en psychologie, par exemple, on n'y prenait pas n'importe quel cours malgré le grand éventail possible que présentait l'annuaire provincial. Mais j'arrête là ces considérations car il est difficile de dire si cette cohérence disciplinaire était inspirée d'un certain esprit scientifique. Il n'y a pas eu d'études menées sur cette question.

Penchons-nous plutôt sur le programme actuel de sciences humaines mis en place à l'automne 1991. Donne-t-il une formation scientifique et ainsi prépare-t-il aux sciences humaines à l'université ? En l'occurrence,

c'est 80% des diplômés au collégial en sciences humaines qui s'inscrivent dans ce même champ à l'université (Guide spécifique pour l'évaluation de programme d'études. Le programme de Sciences humaines. Commission d'évaluation de l'enseignement collégial. Québec. mars 1995, p.13.) La réponse est d'emblée : certainement ! Non pas que tout est axé là-dessus maintenant dans le nouveau programme, non pas que tous les professeurs sont préoccupés de cet aspect de la formation qu'ils donnent aux étudiants, non pas qu'une réflexion ait été faite sous ce rapport dans toutes les disciplines concernées mais d'abord et avant tout parce que le nouveau programme dans sa structure même accorde une importance vitale à la démarche scientifique et en particulier à la méthodologie scientifique dont on sait l'importance majeure dans toute formation de cet ordre. J'appuis ces dires à la fois sur les objectifs du programme et sur les cours de base dit de tronc commun qui s'y donnent. J'aborderai successivement ces deux aspects du programme.

1. Les objectifs

Les objectifs du programme collégial de sciences humaines ont été subdivisés en trois catégories, les connaissances à acquérir, la méthodologie à développer et le langage à maîtriser (idem, p.64). Ainsi, par rapport aux connaissances, il ressort clairement des cinq objectifs qu'on y trouve, tous les ingrédients à une approche scientifique. On insiste, si je me place du point de vue de l'enseignant, que je dois initier l'étudiant aux faits d'analyse, majeurs dans mon domaine, aux grands scientifiques qui l'ont marqué, aux concepts de base de ma discipline, aux relations entre les concepts et les faits étudiés et, enfin, aux principales théories ou modèles explicatifs. C'est ambitieux mais en même temps, cela fournit une ligne directrice pour les cours, de caractère résolument fondamental et, partant, scientifique, étant donné la nature de nos disciplines. Ainsi, certaines connaissances précises d'ordre scientifique doivent donc être assimilées par l'étudiant.

Si j'examine maintenant les six objectifs d'ordre méthodologique du programme, là aussi l'accent est principalement mis sur la formation scientifique de l'étudiant. Le premier objectif en est un préalable incon-

turnable, vous en conviendrez, puisqu'il s'agit de « développer des méthodes de travail intellectuel » et l'on spécifie même, « nécessaires à la poursuite des études supérieures ». Puis on énumère divers processus à développer comme le raisonnement hypothético-déductif et l'approche bi ou multidisciplinaire et divers moyens à s'approprier comme les méthodes quantitatives et divers autres procédés méthodologiques. Mais surtout, du point de vue qui nous concerne, un énoncé m'apparaît central et c'est le début du troisième objectif méthodologique et je le cite : « Réaliser toutes les étapes d'une recherche scientifique de base ... ». J'y reviendrai. On voit, à travers cette présentation d'objectifs d'ordre méthodologique, que la démarche scientifique en est le fondement.

Les objectifs, enfin, au plan du langage insistent sur une utilisation du vocabulaire de base des sciences humaines et sur une capacité de communiquer de façon appropriée en sachant, par exemple, qu'il y a une façon de rédiger un rapport de recherche qu'il faut s'approprier. On demande, enfin, à l'étudiant et je cite de « Comprendre, en langue seconde, (c'est moi qui souligne) l'essentiel des textes portant sur les sciences humaines » ! Je n'aborderai pas cet aspect aujourd'hui qui demanderait un traitement particulier même si ce n'est pas sans avoir un rapport avec la communication scientifique.

Bref, on peut dire, sans déformer le programme, que sur l'ensemble des objectifs qui lui ont été fixés provincialement, le fil conducteur en est bien de donner une formation scientifique de base à l'étudiant de sciences humaines.

Voyons maintenant si les cours, tant qu'il en reste sous sa forme actuelle, car cette notion tend à disparaître depuis la Réforme Robillard, mettent en pratique les objectifs qu'on vient d'aborder.

2. Les cours de base

En introduction à cet exposé, je faisais mention, en parlant de la pré-histoire du programme, de la disparité de la formation que les étudiants recevaient en sciences humaines avant les années 90. Les Coordonnateurs provinciaux de sciences humaines avaient noté en ne faisant l'étude que de sept collèges du réseau portant sur 1 068 finissants de sciences humaines en mai 84, plus de 400 combinaisons de disciplines prises par les étudiants ayant reçu un diplôme dans cette concentration (Rapport d'étape des coordonnateurs de sciences humaines sur le projet de réforme du programme au collégial, février 1985, p.33.). Cette constatation vous indique le casse-tête que représentait l'arrivée d'une programme unique dans ce champ. Il s'est constitué à la fois en réduisant la banque de cours que chaque discipline pouvait offrir en sciences humaines mais aussi et surtout

par l'introduction d'un tronc commun de cinq cours obligatoires à travers tout le réseau. Un ou deux autres cours devraient y être ajoutés d'ici quelques années étant donné l'accroissement prochain d'unités dans le programme et la définition provinciale de 50% des activités d'apprentissage selon le nouveau règlement des études collégiales. Arrêtons-nous à ce tronc commun actuel pour voir si les cinq cours qui le constituent, reflètent les objectifs mentionnés en première partie de mon exposé.

Trois de ces cours sont des cours disciplinaires, les deux autres que j'aborderai ensuite, sont dits transdisciplinaires. L'un des cours disciplinaires s'intitule Histoire de la civilisation occidentale. Son titre nous laisse soupçonner pour le moins, qu'on devrait y voir présenter, comme un des sujets principaux, la genèse de l'activité scientifique puisque la science fait partie de la culture occidentale et est liée au développement de la rationalité, d'abord dans l'étude des phénomènes de la nature, puis dans l'étude de l'être humain. C'est peut-être une préparation éloignée mais, me semble-t-il, non moins essentielle aux études universitaires que cette histoire de l'Occident dont l'une des lignes de force est le développement de la pensée scientifique.

Un autre cours obligatoire s'intitule Introduction à la psychologie. (Les descriptions de cours, sauf pour le cours d'histoire qui a été fait suite à la consultation, proviennent du document, *Le programme révisé de sciences humaines du collégial. Document de consultation*. Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, Direction générale de l'enseignement collégial, mai 1989, 262p.) Notez qu'aucune autre publication descriptive de ces cours n'a été produite depuis lors). La présentation du cours obligatoire de psychologie débute ainsi : « Le but principal de ce cours est de fournir une vue d'ensemble de l'approche scientifique du comportement humain en psychologie. » Cela suffit à démontrer qu'il s'agit d'un autre lieu où l'étudiant de sciences humaines est amené à développer une mentalité scientifique. Le troisième cours disciplinaire s'intitule *Économie globale*. On n'y mentionne pas explicitement que l'approche scientifique doit imprégner la démarche mais la description parle d'acquiescer « un cadre d'analyse fonctionnel », d'« expliquer le fonctionnement global de l'économie », toutes choses qui ne sont pas sans avoir de rapport avec une approche rationnelle, méthodique dans l'étude de phénomènes, caractéristique de la démarche scientifique.

Les deux autres cours obligatoires de la concentration sont d'ordre méthodologique et de nature transdisciplinaire. Examinons d'abord le premier aspect. Juste le fait que le nouveau programme ait cru nécessaire d'avoir des cours obligatoires d'ordre méthodologique est une nouveauté qui démontre un souci très clair de voir l'approche scientifique caractériser la formation en

sciences humaines et cela, non seulement au plan théorique mais aussi au plan des apprentissages pratiques. Chacun de ces cours, en effet, comporte, chaque semaine, deux heures dites « de laboratoire » et deux heures dites « théoriques ».

Dans cette formation méthodologique, il y a le cours Méthodes quantitatives en sciences humaines qui pallie à une connaissance minimale non assurée dans le passé que l'élève de sciences humaines puisse se démêler dans la quantification des phénomènes humains, appliquée à la recherche dans ce domaine. Il n'y a plus à proprement parler maintenant, dans les faits, d'étudiants en sciences humaines « sans maths » même si l'appellation n'est pas encore complètement disparue. L'étudiant doit donc maintenant apprendre le langage de la quantification et comme cela se fait, le titre du cours l'indique, en application au domaine dans lequel il étudie, on peut penser que les élèves y réussissent plus facilement et que cela peut même leur donner le goût de poursuivre ensuite une formation un peu plus poussée en mathématiques. À ma connaissance cependant, il n'y a pas de données disponibles sur les taux de réussite comparatifs à ce sujet. Le pendant à ce cours qui s'intitulerait Méthodes qualitatives en sciences humaines n'existe pas cependant, peut-être à cause d'un développement moins reconnu de ce type d'approche scientifique. Pourtant, elle a toujours eu sa place dans les sciences humaines, malgré une éclipse après la seconde guerre mondiale. Mais revenons à ce qui existe.

L'autre cours de méthodologie, associé au précédent, est sans doute celui qui a donné le plus de crédibilité, notamment auprès des universitaires, au programme des sciences humaines, lors de son implantation. Ce cours intitulé *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, contient l'obligation de réaliser une recherche complète de type scientifique. C'est un cours pivot qui se donne au début de la deuxième année d'études, une fois suivi le cours sur les méthodes quantitatives et qui prépare à l'activité d'intégration de la dernière session de la formation et préparera éventuellement à l'épreuve synthèse. Ce cours dans lequel l'étudiant fait une recherche complète de la formulation du problème à la remise du rapport de recherche a déjà eu des échos à l'université puisqu'on entend pour la première fois nos homologues universitaires vouloir s'informer sur ce qui se fait à l'ordre collégial en sciences humaines, notamment en méthodologie, et même songer à modifier certains de leurs cours en conséquence. L'étudiant, par ce dernier cours, plus particulièrement, apprend non seulement à connaître la démarche scientifique mais il en éprouve la réalité en se confrontant à la pratique scientifique. Rien de mieux, en pédagogie, quand cela est possible, que d'apprendre en faisant et c'est ce que ce dernier cours permet.

Il serait bon de préciser, enfin, sur ces deux cours qu'ils ne sont pas que méthodologiques mais aussi transdisciplinaires, une approche nouvelle en sciences humaines au collégial. En effet, ce sont des cours qui doivent viser à enseigner ce qui est commun aux sciences humaines au-delà des langages spécialisés rattachés à chaque discipline dans laquelle oeuvrent les professeurs. C'est un défi de taille mais nécessaire si on tient compte que la recherche scientifique actuelle tente de sortir du cloisonnement disciplinaire dans l'étude des phénomènes humains. Si les universitaires prêchent pour ce type d'approche depuis au moins 25 ans, force est de constater que la plupart des recherches dans les universités demeurent encore disciplinaires et on peut donc dire que ces deux cours collégiaux sont jusqu'à un certain point à l'avant-garde dans cette approche ouverte, prônée par les grands scientifiques de l'heure qui se plaignent de la trop grande compartimentation des sciences.

C'est pour toutes ces raisons que je répondais d'emblée au début de mon exposé que le programme collégial actuel en sciences humaines, du moins pour sa partie commune obligatoire composée de cinq cours, prépare certainement l'étudiant québécois à son entrée à l'université si on veut signifier par là qu'il y acquiert une formation initiale à la démarche scientifique. Qui plus est, les élèves n'apprennent pas simplement ce qu'est la science mais ils en vivent la démarche. En conséquence, quand éventuellement un professeur à l'université leur parlera de ses hypothèses ou de ses observations sur le terrain, ils saisiront plus clairement et plus précisément de quoi il en retourne.

Ce portrait largement optimiste que j'ai brossé de la formation scientifique au collégial en sciences humaines ne doit pas cependant nous faire oublier que ce sont les premiers intervenants auprès des étudiants, les professeurs qui doivent eux-mêmes être imprégnés de l'importance d'une formation de cet ordre pour qu'elle ait véritablement une chance de pénétrer l'esprit de leurs étudiants. Or, cette tâche n'est pas toujours facile puisque les professeurs et les étudiants baignent tous deux actuellement dans un contexte où on se laisse trop souvent dériver dans toutes sortes de discours fumeux ou présentant des remèdes miracles à la solution des problèmes sociaux. Heureusement, la démarche dans la conception des cours actuels va dans le sens d'une rigueur et d'une distance par rapport à des présentations simplistes ou magiques. Il faudrait, en outre, sensibiliser l'enseignant à ne présenter la science, ni simplement comme un bagage de connaissances à acquérir et auquel il faut croire (c'est le danger d'une conception positiviste ou encyclopédique), ni simplement, non plus, comme une activité parmi d'autres donnant lieu à des certitudes provisoires, rangées dans le domaine des opinions au même titre que celles de vous et moi, sur tout et sur rien (c'est le danger, cette fois, du construc-

tivisme, selon Baillargeon, dans *Le Devoir*, 14 février 1995, p. B1). Sans mettre la science au-dessus de tout, le professeur de sciences humaines doit, pour le moins, être convaincu que c'est une entreprise d'une valeur inestimable dans notre culture occidentale, outil de premier ordre à notre connaissance et émancipation individuelles et collectives, tout en précisant qu'elle ne remplacera jamais le jugement de ceux et celles qui veulent l'utiliser. Cela nous amène à la question de l'éthique qui recommence à préoccuper le milieu scientifique mais ce serait l'objet d'un autre débat.

Si je n'ai pas tenté dans mon exposé de faire un bilan de l'application du programme de sciences humaines quant à la formation scientifique des jeunes qui s'y inscrivent, c'est tout simplement que ce programme est encore trop jeune. Il reste, de plus, à être parachevé avec l'ajout d'un cours d'intégration et d'une épreuve synthèse et par la mise en place graduelle de l'approche programme. C'est cette dernière approche qui devrait assurer la coordination des divers enseignements et, partant, une formation scientifique plus intégrée dans ce champ du savoir qui regroupe actuellement quelque 30% de tout l'enseignement collégial.

Merci de votre attention.